

Anderlecht Anderlecht

APPEL A PROJETS – VIVRE

ENSEMBLE ANDERLECHT

SERVICE COHESION

AXE VIE ASSOCIATIVE 2023

A INTRODUIRE AU SERVICE COHESION AXE VIE ASSOCIATIVE

Roosbeek Antonella et Vitale Emanuele 16, Rue Rossini 1070 Anderlecht +32 490 47 80 05

E-mail: vieassociative1070@anderlecht.brussels



À l'initiative de Monsieur Milquet, Echevin de la Cohésion Sociale à Anderlecht, ainsi que du Service Cohésion Sociale – Axe Vie Associative.

<u>Cadre</u>:

Suite au diagnostic local réalisé par le Service Cohésion avec l'aide des associations présentes sur le territoire anderlechtois, il est apparu nécessaire de réaliser des activités de vivre-ensemble au sein du territoire anderlechtois.

C'est pourquoi, le Service Cohésion Sociale – Axe Vie Associative vous propose un appel à projets afin de réaliser une journée ou plusieurs journées d'activités ayant pour thématique centrale « le vivre-ensemble ».

L'objectif de l'activité proposée sera à réaliser avec les habitants du quartier ciblé, ayant pour objectif de créer une réalisation participative qui restera dans le quartier (sur l'espace public, dans une salle, une exposition, ...). Cette activité peut se faire en partenariats avec différentes associations mais il n'y a qu'une association porteuse du projet. Il est également fortement conseillé de réaliser cette activité en partenariat avec les services de l'Administration Communale.

Il est **important de noter** qu'un **montant maximum de 3.375,00 €** sera attribué par projet sélectionné.

Informations pratiques

Les propositions de projets sont à introduire auprès du Service Cohésion axe Vie Associative de la Commune d'Anderlecht

✓ Quand? du 1^{er} juin au 30 juin à midi pile.

√ Comment ?

- remplir le questionnaire (ci-dessous) et l'envoyer à l'adresse suivante : vieassociative1070@anderlecht.brussels;
- 2) avec toutes les pièces suivantes : statuts de l'ASBL, le budget prévisionnel du projet, l'attestation bancaire (reprenant le numéro de compte bancaire de l'ASBL), un résumé de votre projet qui tient sur une feuille A4 (format slide de présentation powerpoint) qui servira à présenter votre projet ;
- 3) le questionnaire et les pièces jointes devront être envoyés par e-mail à : vieassociative1070@anderlecht.brussels pour le 30 juin à midi au plus tard (en format PDF)
- 4) si vous le souhaitez, vous pouvez également nous déposer le dossier en format imprimé mais il nous faudra de toute façon une version électronique ;
- 5) si vous ne recevez pas d'accusé de réception du dossier, c'est que nous n'avons pas reçu le dossier et donc nous ne pourrons pas être en mesure de l'analyser.



✓ Qui peut candidater ?

Toutes les associations (sous forme d'ASBL donc) travaillant pour un public anderlechtois. L'activité doit obligatoirement se dérouler sur le territoire anderlechtois. Seront considérées comme **non éligibles**:

- Les ASBL's du Contrat Communal-;
- Les ASBL's soutenues par l'appel à projets de Cohésion Sociale de 2023 ;
- Les ASBL's ayant reçus en 2023 un soutien de la COCOF via les appels à projets Initiative et Impulsion.

✓ Que couvre le subside ?

la répartition des frais liés à l'organisation d'une activité de vivre-ensemble réalisée avant le 31 décembre 2023 en dehors des activités principales de l'ASBL: animation, location et charges, publication et promotion, administratifs, déplacement, rétribution de prestataires/vacataire/tiers, fournitures et matériels et autres (voir tableau plus bas)

✓ Contacts:

Vitale Emanuele – chargé de projets Vie associative +32 490 47 80 05 evitale@anderlecht.brussels

Roosbeek Antonella – chargée de projets Vie associative +32 495 59 61 35

Dans le cas où votre projet est sélectionné, plusieurs obligations vont suivre :

- il sera nécessaire d'intégrer le logo de la Commune d'Anderlecht lors de communication vers votre public et l'extérieur (affiches, flyers, réseaux sociaux, ...) et de mentionner que le projet a été subsidié par cette dernière;
- votre présence sera nécessaire lors des différents moments d'échanges et de partages entre les différentes associations subsidiées par la Commune (Concertation locale, plateforme de la Vie Associative Anderechtoise);
- vous devez nous notifier toutes les modifications du calendrier de vos activités en lien avec le projet ;
- vous devez nous notifier par recommandé si vous ne souhaitez plus ou vous ne pouvez plus réaliser l'activité afin de réaliser les démarches auprès de la comptabilité.



Pièces justificatives

Dans le cas où votre projet est retenu et vous recevez un subside, pour le 31 janvier 2023, vous allez devoir nous transmettre un rapport d'évaluation ainsi que les pièces justificatives en lien avec ce projet. Voici un tableau récapitulatifs des dépenses justifiables :

Type de frais	Détails	Pièces à fournir
Location et charges	Locations permanentes ou ponctuelles, eau, gaz, électricité, frais d'entretien, assurances immeuble,	Preuve paiement + bail ou attestation location factures> précisez % pris en compte par le projet (proportionnel à l'activité)
Promotion et publication	Frais de réalisation, frais d'impression, frais de distribution,	Preuve de paiement + facture
Administratifs	Petit matériel, fournitures de bureau, téléphone, fax, poste, photocopies, assurances responsabilité civile, vol,	Preuve paiement + factures/tickets/convention
Déplacement	Location véhicule, assurances, déplacement du personnel ou du public en transport public ou autre (dans le cadre de l'activité)	Preuve paiement + contrat/facture/abonnement/cart e prépayée
Personnels	Rétribution de tiers, honoraires, vacataires	Preuve paiement + convention/factures/contrats/fich e de paie> précisez % pris en compte par le projet (proportionnel à l'activité)
Fournitures d'atelier, matériel pédagogique	Achat de matériel pédagogique, de fournitures d'atelier pour le projet	Preuve paiement + factures/tickets caisse
Animation et réalisation des actions		Preuve paiement + factures/tickets caisse/billets d'entrée
Charges financières	Charges financières sur emprunt liées aux délais de subventionnement.	Preuve paiement + contrats

Attention, ces différentes pièces justificatives seront refusées :

- Frais d'hébergements de camp/mise au vert
- Achat de nourriture
- Résidence d'artistes

NB : Preuve paiement = extrait de compte



A joindre à votre demande :

Pour simplifier notre travail de lecture et de diffusion des documents aux membres du jury et au Collège communal, nous vous demandons de transformer vos documents (word, excel, libre office, pages, ...) en PDF. D'avance merci.

- ✓ l'attestation bancaire (reprenant le numéro de compte bancaire de l'ASBL)
- √ les statuts à jour de l'ASBL
- ✓ le budget prévisionnel (le budget prévisionnel du projet) (à transformer en PDF)
- ✓ Un résumé de votre projet qui tient sur une feuille A4 (format slide de présentation powerpoint) qui servira à présenter votre projet

ATTENTION:

- à défaut de la remise de tous ces documents votre demande ne pourra être prise en considération;
- <u>si vous ne recevez pas d'accusé de réception du dossier de notre part, c'est que nous n'avons pas reçu votre dossier et donc que nous ne pouvons pas l'analyser</u>
- <u>il est possible d'apporter le dossier en version imprimée, mais il nous faudra également une version PDF</u>



QUESTIONNAIRE

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION/COLLECTIF

•	Dénomination de (s) l'association(s) :
•	Date de création : Adresse du siège social :
•	Adresse d'exploitation (si différente du siège social) :
•	Coordonnées (téléphone et e-mail) de l'association :
•	Numéro d'entreprise : BE Numéro de compte bancaire : BE Ensemble des aides financières communales (et FIPI) reçues lors des 3 dernières années (2021-2022-2023) :
•	Personne de contact en charge du projet : (personne facilement joignable pour toutes questions)
<u>-</u>	Téléphone (pas de numéros non belge) : email :



1/ Le cadre du projet

					
•	litro	an	nra	IDT.	•
	Titre	uu	$\rho i U$	CL	•

- Montant demandé :
- Quartier visé :
- Calendrier de réalisation :
- Résumez le projet en quelques lignes :
- En quoi est-ce du vivre-ensemble :
- Décrivez les objectifs poursuivis :
- En quoi votre association se considère comme experte dans la thématique choisie ?
- En quoi ce projet est innovant par rapport à l'activité principale de votre association ?
- S'il s'agit d'une initiative collective de plusieurs associations, précisez l'association « porteuse » et les autres partenaires et le rôle de chacun :
- Comment allez-vous diffuser, communiquer, faire la promotion de votre projet vers
 l'extérieur ?
- Comment allez-vous travailler, solliciter, la participation des habitants du quartier?
- Quelle sera la valeur ajoutée pour le quartier visé ?
- Où allez-vous exposer/afficher/garder une trace de votre activité?
- Quels seront vos liens de collaboration avec les différents services de l'Administration
 Communale ?

2/ Financement

Budget prévisionnel du projet :

1° Remplir le tableau avec les dépenses prévisionnelles du projet présenté dans cet appel et précisez le montant demandé à la commune et les montants perçus par d'autres instances pour ce même projet (document en annexe)



• Précisez si les participants doivent payer des droits d'inscription : Si oui, montant :

3/ Personnel

Précisez le nombre de personne qui encadrera le projet, leur formation et leur rôle

NOM	Formations	Rôles	

4/ Partenariats:

• Précisez si d'autres associations ou autres partenaires sont impliqués dans votre projet et si oui, décrivez leur rôle exact (financier, prêt locaux, interaction du public, etc)

Partenaires	rôles-implications	

5/ Perspectives d'avenir et forme d'évaluation

- Quelles sont vos perspectives d'avenir pour ce projet ?
- Comment comptez-vous évaluer votre projet ? (critères d'évaluation)